

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory

A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS

Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Le Tricentenaire.....	HECTOR FABRE.
Au Jour le Jour.....	HECTOR FABRE.
Louis Fréchette.....	H. F.
Revue.....	H. F.
Les Canadiens à Paris.	
Echos.	
La Colombie Britannique.	
Le Canada et l'Exposition	
Franco-Britannique.....	R. S.
L'épopée Franco-Canadienne	ERIC ARDOL.

LE TRICENTENAIRE

A l'heure même où il semble que le Canada soit absorbé par son avenir, tendu vers le développement de ses ressources et l'accroissement de ses forces, il est touchant de le voir se tourner vers son passé à jamais évanoui et lui rendre un solennel hommage. Champlain est devenu comme une actualité, et à sa suite tous les autres personnages de notre histoire sous la domination française. L'entente cordiale même, événement bien contemporain certes, contribue à les mettre en lumière, et après avoir rapproché les rivaux d'aujourd'hui, reconcilie les ombres d'autrefois.

Ce mouvement, né au Canada, a trouvé un écho retentissant en Angleterre et en France. Il est impossible de n'être pas frappé avec quelle unanimité et quelle spontanéité on y a répondu en Angleterre. Ceci, plus que tout autre chose peut-être, montre combien est sincère, et déjà profond, le sentiment qui unit les deux nations; elles vibrent à l'unisson jusque dans le passé.

Deux groupes, à Londres, ont manifesté avec éclat : nos anciens gouverneurs par de généreuses souscriptions; les militaires et les marins, et à leur tête le général Roberts, en particulier le général Wolseley, unissant dans un même élan, dans un même tribut d'honneur, Canadiens-Français et Canadiens-Anglais.

En France, c'est de Honfleur qu'est parti le signal des acclamations; elles ont été particulièrement touchantes et patriotiques. La coïncidence de la fête annuelle des marins avec le trois-centième anniversaire du départ de Champlain a prêté à la démonstration un caractère populaire vraiment impressionnant. Dans cette petite église de Notre-Dame-de-Grâce, durant cette cérémonie simple et grande, à la parole du pasteur, l'abbé Lautour, aux chants pieux, les siècles se sont comme inclinés pour unir les âmes d'aujourd'hui aux âmes d'autrefois. De façon plus profane, la veille, M. Le Clerc nous avait dit des vieilles chansons d'une telle façon que les plus parfaits artistes auraient eu quelque chose à lui envier. Et dans une causerie charmante, pleine de tact et de mesure, M. Lionnet a fait passer sous les yeux des assistants un tableau vrai du Canada moderne.

Puis à Paris, quelques jours plus tard, sous le patronage du Comité Dupleix, M. Marcel Dubois a, d'une façon magistrale, dans cet admirable cadre de la Sorbonne, déroulé les plus grandes pages de notre histoire; tandis que M. Jules Siegfried ramenait l'attention du public français sur le traité qui doit rattacher les deux pays par des liens nouveaux.

Aujourd'hui, tous les regards sont tournés vers Québec même. Ce n'est plus l'histoire entrevue de loin, ce sont les événements et les hommes revivant, sur place. La vieille cité apparaît avec sa physionomie propre, unique, évocatrice d'un passé où, par une fortune singulière, se retrouvent les traits les plus nobles de deux grandes nations, et quelles nations! la France, l'Angleterre!

La première place appartient à Champlain. Avec une sorte d'ombrage patriotique, quelques-uns eussent voulu que cette place fût à lui seul, que seul il remplît l'horizon. Mais alors, les grandes choses qui ont suivi les siennes propres se dérobaient à l'acclamation universelle, restaient dans l'ombre! D'un concert unanime, on ne l'a pas voulu. Et dans le cadre grandiose, Montmorency-Laval, Frontenac,

Montcalm, Lévis, sont venus prendre place, non loin de Wolfe et de Murray. Ils n'enlèvent rien au fondateur de Québec; ils font ressortir chacun d'un trait plus marqué l'indestructibilité de son œuvre qui a résisté à toutes les tourmentes, à la Conquête elle-même! Champlain en reçoit un surcroît de gloire. Nos seuls tributs n'eussent pu atteindre à cette hauteur.

Français, Canadiens-français, l'apothéose de Champlain est la nôtre : nous triomphons en son œuvre. Seule, entre les races qui peuplent le Canada, la nôtre remonte aux origines de cette colonisation, aujourd'hui si prospère. Ce que nous avons fait les premiers, ce que nous devons ceux qui ont suivi nos pas, on le dit, on le reconnaît enfin. Cela est une date, aussi.

Hector FABRE.

AU JOUR LE JOUR

La dépêche adressée par le ministre des Affaires Etrangères, lord Grey, à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Francis Bertie, à l'ouverture des négociations au sujet du traité franco-canadien, a provoqué dans la presse et le Parlement anglais une diversité d'avis sur la portée exacte qu'on doit lui attribuer.

Voici tout d'abord le texte de la dépêche :

Ministère des Affaires Etrangères,
4 Juillet 1907.

Monsieur,

Dans mon télégramme n° du commerce, daté le 23 mai, j'ai informé sir F. Bertie, que sir Wilfrid Laurier voulait entamer des négociations pour conclure un nouveau traité de commerce avec la France, et j'ai demandé à son Excellence de l'aider à atteindre ce but.

Vous avez sans doute pris connaissance de la dépêche du marquis de Ripon, en date du 28 juin 1895, adressée aux gou-

vernements des principales colonies anglaises, dans laquelle il est posé en doctrine que les négociations de cette nature avec le souverain d'un Etat étranger, étant le privilège de Sa Majesté, les négociations ne pouvaient qu'être conduites par le représentant de Sa Majesté à la Cour de la puissance étrangère.

Je vous communique ci-contre une copie de cette dépêche.

Je ne vois pas, cependant, qu'il soit nécessaire, dans le cas actuel, de s'attacher à la lettre même de la dépêche, dont le but était d'empêcher une colonie d'entamer des négociations hors la connaissance et indépendamment du gouvernement de Sa Majesté.

Le choix du négociateur est principalement une question d'à-propos et dans les circonstances actuelles, il vaudrait beaucoup mieux que les négociations fussent conduites par sir Wilfrid Laurier et le ministre des Finances du Canada ou autres ministres qui sans aucun doute vous tiendront au courant de ce qu'ils feront. *Si les négociations ont un résultat à Paris, vous pourriez signer la convention conjointement avec le négociateur canadien, auquel on donnerait tous les pouvoirs nécessaires.*

Je suis, avec beaucoup de sincérité et de considération, votre très humble serviteur.

Cette dépêche constitue-t-elle, comme le disent le *Manchester Guardian* et le *Canadian Gazette*, une sorte de révolution constitutionnelle? Ouvrez-vous devant nous une ère diplomatique nouvelle?

Ou est-elle simplement conforme à la coutume ordinairement suivie par le *Foreign Office* de s'associer par avance à la marche des négociations, sans les contrarier d'aucune façon?

Il n'y a peut-être là qu'une nuance, à ce point dans le courant des choses, que le ministre signataire ne s'y sera pas arrêté. Elle n'en est pas moins, à cause de cela même, digne d'attention.

Ce qui, aux yeux du *Guardian* et de la *Gazette*, lui donne sa signification c'est le fait qui a suivi. Dans le traité d'arbitrage anglo-américain, le gouvernement impérial se réserve de s'assurer le concours du gouvernement canadien, une disposition de cette sorte équivalant, d'après eux, à la reconnaissance d'un nouveau droit.

En réalité, la liberté commerciale la plus étendue est accordée depuis longtemps au Canada. Nous avançons toujours dans la même voie, sans effort, comme insensiblement. C'est la supériorité véritable de la liberté telle qu'entendue par la Constitution anglaise qu'elle glisse pour ainsi dire sur

les choses sans d'aucune façon, les les ébranler. Nous voyons sans cesse s'accroître notre rôle et grandir notre influence. On peut dire, qu'à chaque phase nouvelle de notre existence politique, il semble qu'on ne nous accorde rien de plus, et que cependant nous recevions davantage.

Hector FABRE.

LOUIS FRÉCHETTE

Les bons poètes sont sûrs de l'immortalité, et on n'est jamais en retard pour parler encore d'eux. Louis Fréchette a eu ce sort heureux d'incarner dans certains de ses vers l'esprit national. Il vivra toujours dans la mémoire de ses compatriotes.

Dans les générations nouvelles, des poètes gracieux, sensibles et brillants en grand nombre ont surgi. On les loue avec ferveur ou avec éclat. Leurs vers s'ouvrent à des imaginations nouvelles, bercent des fantaisies originales, s'endorment en des caprices évoqués de climats et d'horizons divers: Il est resté fidèle aux cieux qui l'ont vu naître, aux choses, aux êtres, à l'histoire de son pays; il n'a chanté que nos héros, aimé que nos gloires; sa poésie mérite d'être appelée comme son œuvre principale: *La Légende d'un Peuple*.

C'est pourquoi son nom ne périra pas, et que dans toutes les fêtes canadiennes, on dira quelques-uns de ses vers. Lorsqu'on voudra faire vibrer l'âme de notre peuple, c'est encore à la poésie de Fréchette qu'on aura recours. Ce ne sera jamais en vain. Ils chanteront aussitôt dans l'âme populaire: les vieux souvenirs, les émotions anciennes renaîtront à la voix du poète, et pendant longtemps on les sentira vibrer alors au sein des acclamations.

H. F.

REVUE

M. J. Lionnet, qui s'occupe depuis plusieurs années du Canada avec beaucoup d'activité et de tact, et qui l'a visité autrement que pour le louer de façon banale ou le critiquer au hasard de la plume, vient de publier chez Plon-Nourrit, un ouvrage qui sera certainement très lu. Le titre en est heureux: *Chez les Français du Canada*, et tous les chapitres offrent un intérêt varié et soutenu. Le premier raconte la traversée; il offre une image fidèle de la vie à bord. Les voilà bien les émigrants au début de l'aventure qu'ils vont courir. Vous les connaissez ensuite comme si vous aviez fait avec eux cette traversée, et les suivantes. Nous parlons ici des Français, bien entendu; pour les Anglais, M. Lionnet ne les connaît guère; ce sera pour un autre voyage.

A l'arrivée à Québec, cette première définition si juste de notre province: « La Nouvelle France, qui semble aujourd'hui être la Vieille France, non point parce qu'elle est demeurée immobile, mais simplement parce qu'elle a évolué en paix dans le sens de ses traditions. »

Sur toutes choses, M. Lionnet exprime libre-

ment son opinion. On sent très bien que les Canadiens lui ont été très sympathiques, que notre pays lui a plu, mais que cependant il n'irait pas jusqu'à l'habiter. Ce que nous avons de français: le charme, nos vieilles habitudes, notre goût pour les choses françaises, voire parisiennes, lui plaisent. Mais après tout, nous avons vécu en Amérique il nous en reste quelque chose; c'est ce quelque chose qui nous sépare encore; il faudra que M. Lionnet fasse un second voyage.

Dès maintenant, il comprend très bien les conditions d'existence dans notre pays pour les Européens nouveaux-venus. Il les met en garde contre les illusions, contre les espérances de fortune instantanée; il leur montre les choses telles qu'elles sont, telles qu'elles apparaissent, expériences faites. Son livre sera pour eux une chose aussi utile qu'agréable. Il est impossible qu'en le lisant ils ne se sentent pas en présence d'un guide sérieux, avisé, en qui ils peuvent avoir confiance, trop bon observateur pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont et trop sincère pour ne pas les dire telles qu'il les voit.

H. F.

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 40, rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique: Stadacona-Paris.
Téléphone: 218-03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome:

- M. Paul de Cazes, Québec. 171, rue de Grenelle.
- M. J. Goddyn, Vancouver.
- Mme J. H. Lecley, Ottawa.
- Mme Rod. Campbell, Vancouver.
- Mlle E. Fielding, Vancouver.
- M. l'abbé J. N. Levesque, Roxton-Falls. 10, rue Cassette.
- Mme S. Mc. Millan, Montréal. 66, rue Nollet.
- Mlle Arthur Berthiaume, Montréal. Hôtel de Dijon.
- M. Jos. G. Dumonchel, Winnipeg, Hôtel de Dijon.
- Dr J. H. O. Lambert, Saint-Boniface. Hôtel de Dijon.
- Mlle Alice Beaupré, Montréal, Hôtel de Dijon.
- M. H. Tourangeau, Varennes, Hôtel de Dijon.
- M. Georges Régnier, Montréal. Hôtel Corneille.
- M. Ira Lightstone, Montréal. 21, Boulevard Haussmann.
- M. Joseph Lévy, Montréal. Hôtel Bellevue.
- M. Ch. Archer, Montréal, Hôtel Regina.
- Mlle Julliette Pelletier, Québec. Hôtel Regina.
- M. J. A. St Julien, Montréal.
- M. F. Vernon-Vertue, Montréal. 55, Quai de Valmy.
- M. Errol Languedoc, Montréal. Grand-Hôtel.
- M. Leblond de Brumath, Montréal. 57, rue des Mathurins.

M. B. Beaulieu, Saint-Jérôme. 46, rue Pasquier.

Dr. L. H. Renaud, Montréal. Hôtel Bellevue.

M. Louis Hains, Ottawa, Hôtel Bellevue.

ECHOS

M. Omer Chevalier, ingénieur de l'Institut agronomique, a été désigné sur la demande du Gouvernement Canadien, par M. le Ministre de l'Agriculture, comme inspecteur de la culture des tabacs du Canada.

L'abbé Klein dit, au cours de son étude sur *l'Amérique de demain*, dans le *Correspondant* :

Si ces braves belges de Chicago continuent d'aimer notre langue, leurs enfants, qui me sont présentés, la comprennent fort mal et déjà ne la parlent plus. Les pauvres parents s'en excusent avec confusion, et me disent que ce n'est pas de leur faute. Je le sais, du reste, et suis moins surpris qu'eux, ayant vu partout le même phénomène. Sauf les petits Canadiens, tous les enfants d'immigrés oublient la langue maternelle. A l'école, entre eux, ils ne parlent qu'anglais. Le contraire leur semblerait un signe d'infériorité; ils ne veulent pas avoir l'air d'étrangers; ils sont Américains.

A ses œuvres poétiques d'une inspiration si soutenue, délicate et variée, M. Louis Tiercelin vient d'ajouter un nouveau volume publié chez Lemerre : *Sous les brumes du Temps*. Les poètes canadiens retrouveront là, dans toute sa grâce, le talent qu'ils admirent depuis longtemps, ces évocations de la Bretagne qui leur sont chères. Ce recueil est en tous points digne de ceux qui l'ont précédé.

LA COLOMBIE BRITANNIQUE (1)

Nous reproduisons aujourd'hui la conclusion de la magistrale étude de M. Alfred Métin sur la Colombie Britannique. On lira avec un extrême intérêt ce chapitre, et on voudra lire l'ouvrage tout entier. Aucune contrée nouvelle n'a été jusqu'ici étudiée avec une méthode plus parfaite, un savoir plus précis et plus étendu. C'est une bonne fortune pour la jeune province du Pacifique que d'avoir été l'objet de l'attention d'un écrivain de cette valeur.

L'impression générale que donne la Colombie est celle d'une prospérité continue et croissante qui se manifeste par l'augmentation rapide du commerce. En 1906, la province importait pour 78.592.855 fr. et exportait pour 114.087.890 fr. ce qui représente pour la totalité des échanges 192.680.785 fr., 50 millions de plus qu'en 1901, près de 1.000 fr. par tête d'habitant, deux fois plus qu'en Angleterre, trois fois plus qu'en France.

L'importance relative de ce trafic s'explique parce que la Colombie exploite à fond pour la vente des richesses les plus faciles à mettre en circulation, pêche, bois, mines,

parce qu'elle travaille à peine ses terres et doit acheter une grande partie de sa subsistance en même temps que l'outillage nécessaire à son développement. C'est un commerce de pays neuf où les diverses productions n'ont pas encore atteint leur équilibre.

Une transformation si rapide que d'une année à l'autre on voit éclore des villes minières toutes neuves, on trouve la culture fruitière installée dans les régions comme le Kootenay-Ouest qu'on déclarait naguère exclusivement propre à fournir le minerai, une sorte de fièvre qui donne la vie, tantôt ici, tantôt là, de sorte que l'histoire économique de la société ressemble à une pétaarde de pièces d'artifice éclatant l'une après l'autre, tel est le raccourci de l'actuelle mise en valeur. Aussi est-il difficile d'en donner une esquisse générale qui ne devienne rapidement inexacte et démodée.

Ce qui frappe dans la Colombie c'est qu'elle forme comme une colonie de colonie. Seuls les deux fragments de la région méridionale qui continuent par-dessus la frontière les zones côtières et minières des Etats-Unis apparaissent relativement peuplés; en dehors de cette bande discontinue, habitants et centres d'activité s'égrènent, séparés par de grands espaces de nature encore vierge. Si l'on cherche les relations économiques qui permettent de classer tous ces îlots en archipels, on distingue deux grands courants; l'un, vers les Etats-Unis de l'Ouest, suit les voies naturelles; l'autre, vers l'Est Canadien et vers l'Extrême-Orient, a été créé par les lignes transcontinentales dont la province et la fédération s'approprient à augmenter le nombre en faisant achever le Crows Nest et construire le grand Tronc Pacifique.

Prolongement physique de l'Ouest américain, la Colombie est, par l'action du gouvernement, rattachée de plus en plus au Canada et par le Canada au reste du monde. Ce double caractère, influences communes à tout l'Ouest, soit américain, soit canadien, intervention humaine anglo-canadienne se retrouve partout en Colombie.

Comme dans les Etats-Unis de l'Ouest, la population, accrue par des immigrants fort mélangés, se porte surtout dans les villes et vers les mines; de même les Indiens sont parqués et tellement surnommés par les blancs que la question indigène se réduit presque à rien; de même le problème des jaunes se pose et se résout par des mesures préparant l'exclusion; de même la société blanche se divise en deux classes, capitaliste et ouvrière.

En haut les capitalistes et leurs représentants possèdent et administrent toutes les entreprises depuis les pêcheries jusqu'aux chemins de fer; ils s'associent en puissantes compagnies, et la concentration financière paraît en progrès dans tous les champs de production, sauf la culture, mais cette exception s'explique par les hauts salaires qui obligent le propriétaire à vendre ou à faire valoir lui-même dans une industrie où la machine joue un rôle relativement faible. Au contraire, pour toutes les autres, les dépenses de main-d'œuvre ne peuvent être compensées que grâce à l'augmentation du rendement obtenu par l'emploi d'un matériel perfectionné, mais cher, exigeant un entretien coûteux, des renouvellements fréquents, nécessités auxquelles seuls d'énormes capitaux peuvent suffire.

Les grandes entreprises de pêcheries, les scieries et le transport des bois, les houillères, les grandes usines de fusion se partagent déjà entre quelques trusts, les chemins de fer actuels appartiennent presque tous à la Compagnie C. P. R. On peut dire que le développement du pays se fait surtout par des spéculateurs; c'est à eux plus qu'au budget provincial qu'on doit les endiguements, les drainages, les irrigations qui, malgré la tendance plus haut indiquée vers la culture moyenne et petite, mettent souvent le propriétaire rural sous la dépendance des gros manieurs d'argent. Plusieurs des groupes financiers opérant en Colombie, sont internationaux, et ont des affaires similaires au dehors, principalement dans les Etats-Unis. Bien que rien ne permette de discerner exactement la part des capitaux américains dont la mise en valeur de la Colombie, les indices saisissables la font conjecturer très forte, surtout en ce qui concerne mines et fours de fusion.

Les ouvriers qui forment l'autre partie de la population touchent des salaires d'Amérique, sont organisés en syndicats à l'américaine, souvent par des américains de l'Ouest.

A tous les échelons chacun vit largement, sans compter, dépensant plus qu'on ne fait chez nous, surtout en frais de logement. Depuis les résidences qui peuplent les faubourgs élégants des villes, jusqu'aux petites maisons de bois élevées près des mines, on trouve le confort moderne, salles de bain, éclairage électrique, téléphone, et ce n'est pas un faible sujet d'étonnement pour un européen de rencontrer tout cela dans un pays qui possède des voies ferrées, mais qui n'a pas de route et où les franges de la forêt primitive bordent encore l'horizon des régions peuplées. Avec de telles habitudes, les besoins d'argent sont grands et malgré l'élévation constante des salaires, l'ouvrier, habitué à mener une existence aisée et saine, ne se montre jamais satisfait.

Les préoccupations intellectuelles et morales de cette population présentent un caractère exclusivement pratique. Comme aux Etats-Unis, chaque groupe d'habitation a son école primaire gratuite; comme dans tous les pays anglo-américains, les colons restent fidèles aux traditions religieuses et partout s'élèvent les églises des diverses confessions. Des journaux s'impriment jusque dans les plus petits camps miniers: ils font une place énorme aux annonces, aux mercuriales, aux cours des métaux et des valeurs, à ce qui intéresse une population qui, à tous les degrés, vit d'affaires et de travail.

Parmi les distractions, les sports et la vie en plein air tiennent le premier rang: c'est presque toujours de jeux, d'ascensions, de canotage, de camping, de chasse, de pêche, qu'on parle quand la conversation quitte les chiffres, les prix, les actions, les obligations.

Il n'est rien là qui ne soit commun à tous les pays neufs, tout au moins dans le monde qui parle anglais, et qui permette à l'immigrant ou au voyageur de faire une différence possible entre les Etats américains au sud, la Colombie, au nord du 49° parallèle. Même les constitutions et la politique s'y ressemblent assez. Comme les Etats démocratiques de l'Ouest américain, la Colombie autonome a une seule assemblée représentative élue au suffrage universel. Elle ne choisit point à

(1) Paris, Librairie Armand-Colin.

leur exemple son chef du pouvoir exécutif, mais le lieutenant-gouverneur qui tient ce rôle est désigné par le ministère fédéral canadien et toujours parmi des Canadiens. Le gouverneur général, seul fonctionnaire nommé par le roi, laisse la réalité du pouvoir au premier ministre fédéral qui, responsable devant les Chambres, n'a pas un pouvoir presque discrétionnaire comme le président des Etats-Unis. Si tout se fait au nom du roi dans la Puissance, on n'y trouve vraiment de la monarchie que les *formes* extérieures; ce n'est point assez pour que les étrangers nouveaux venus établissent une comparaison au bénéfice des Etats-Unis et ne s'associent point aux sentiments de fidélité nationale que manifestent les anciens colons. Aucune raison pour un mouvement séparatiste dans un pays qui possède toutes les libertés politiques. Si l'on y a parlé quelques fois de quitter la Fédération, c'était un marchandage pour obtenir d'elle quelques avantages.

Dès son adhésion à l'Union, la Colombie se fait payer son entrée par la promesse d'une voie ferrée transcontinentale, depuis, les relations entre gouvernement provincial et ministère d'Ottawa consistent surtout en discussions d'intérêt. Par exemple, la Colombie se plaint de payer par tête d'habitant trois fois plus que les autres provinces. On l'a vue réclamer une partie des droits prélevés par les services fédéraux sur les pêches, les Chinois; elle veut une protection douanière pour ses bois fabriqués, pour ses fruits, mais elle proteste contre une élévation des tarifs sur les fers blancs, réclamée par les métallurgistes d'Ontario, qui augmenterait le prix de la matière à boîtes conserves. Elle profite avec reconnaissance des primes fédérales à la production du plomb et cherche à tirer parti des primes à la production du fer et de l'acier. Elle réclame la construction du Grand Tronc Pacifique, l'augmentation des voies ferrées, un pont sur le détroit entre la côte ferme et Vancouver. En un mot, la politique y est dominée par les intérêts économiques.

Avant tout colombiens, les habitants se rendent compte que la Fédération avec ses services d'études et de recherches, ses douanes, ses crédits d'encouragement, surtout son désir de créer des débouchés sur le Pacifique en côte canadienne rend à la Colombie les services les plus considérables.

Dans l'intérieur même de la province, les députés se font les porte-paroles des deux grandes classes sociales, des capitalistes quand ils discutent les concessions et les travaux publics, des salariés quand ils votent les lois de protection ouvrière. Les ministères vivent ou meurent sur des questions agricoles, industrielles, commerciales ou financières. Dans ces années dernières, le budget était en déficit et le gouvernement s'est tiré d'affaire par une mesure démocratique, en augmentant l'impôt foncier progressif. Il annonce aujourd'hui que les recettes balancent les dépenses, que son crédit est rétabli à Londres et qu'il va pouvoir emprunter pour faire les travaux publics les plus indispensables.

Voilà ce qui passionne le public de ces pays neufs. Le souci des richesses domine toutes les préoccupations car la nature est encore trop forte pour que l'homme songe à autre chose qu'à lutter contre elle, car l'éducation anglaise et l'éducation américaine concordent toutes deux à donner aux hommes

comme principal but « make money », faire argent des valeurs enfermées dans le sol, la forêt et les eaux.

LE CANADA

ET

L'Exposition Franco-Britannique

Après avoir franchi la Cour d'Honneur toute blanche et souriante dans sa ceinture de palais indiens du style le plus pur et dont les lignes gracieuses se reflètent dans le lac où vont se jeter les flots tombant de la haute cascade lumineuse, le visiteur est émerveillé par le parfait ordonnancement des vingt palais aux dômes ajourés comme de fines dentelles, hardis dans leur blancheur éclatante, s'élevant de chaque côté des jardins féeriques; il se demande si l'homme qui a conçu ces merveilles, en quelques mois, n'est pas quelque magicien sorti d'un de ces palais indiens apparus, dès l'entrée, comme en une vision de rêve! Or, sa magie fut faite simplement de courage, d'énergie et de travail opiniâtre, surhumain, grâce auquel il vint à bout de tous les obstacles, de toutes les déceptions.

Il est vrai de dire que M. Imré Kiralfy, commissaire général, le génial créateur de ces merveilles, a été admirablement secondé par ses fils qui, avec un respect profond, une foi et un dévouement filial admirable, se groupèrent vaillamment autour du père, du chef.

Le roi Edouard et le président Fallières unis dans une même admiration ont chaudement félicité M. Imré Kiralfy, quelles bouches plus autorisées pour décerner l'éloge si hautement mérité!

Nous reviendrons sur cette œuvre grandiose et essayerons de la décrire comme il convient, mais nous n'avons pu laisser passer l'opportunité qui nous est offerte par ces lignes sans rendre à M. Imré Kiralfy et à ses fils un juste hommage que, seul, le souci de la vérité nous inspire.

Les Colonies sont représentées en nombre à L'Exposition Franco-Britannique et parmi elles le Canada tient sa juste place, c'est-à-dire la première, non-seulement par les proportions gigantesques du Pavillon Canadien, mais par le goût uni à une science parfaite des expositions qui a présidé à son installation.

Jamais le Canada ne fit un pareil effort dans les expositions; sa participation à Paris 1900, Liège, Milan, Dublin, viennent loin derrière l'importance exceptionnelle déployée à l'Exposition Franco-Britannique.

Le colonel Hutchison, qui, depuis plusieurs années représente aux expositions avec tant de savoir et de distinction les intérêts canadiens, aura cette fois encore bien mérité de son pays. Nous étudierons en détail, ultérieurement, cette admirable section canadienne et en rendrons compte à nos lecteurs.

R. S.

L'épopée Franco-Canadienne

Trois Noms

On lit dans le *Temps* :

Les fêtes qui commencent aujourd'hui au Canada, pour la célébration du tricentenaire de la fondation de Québec par Champlain, seront, en même temps que l'évocation d'un passé glorieux, une imposante manifestation pacifique. Trois grandes nations vont y revivre, côte à côte, les faits mémorables auxquels toutes trois, pendant trois cents ans, ont apporté leur part contributive. C'est, en effet, en présence de S. A. R. et I. le prince de Galles, des délégués officiels de la France et des Etats Unis que se déroulera le cortège historique somptueusement organisé par les pouvoirs publics et par l'effort individuel canadiens.

La lecture du programme des fêtes met en relief la grande part réservée à la France. J'ajouterai que la statue de Champlain est l'œuvre d'un Français, M. Chevré.

Si les Canadiens sont devenus les fidèles sujets de l'Angleterre, s'ils sont reconnaissants à la nation britannique de l'autonomie libéralement octroyée au Dominion depuis 1867, ils n'ont pas oublié leur patrie d'origine; avec la race, ils en ont conservé les traditions reçues : la langue, le génie, les mœurs.

C'est librement, sans arrière-pensée, qu'ils peuvent aujourd'hui manifester ce double sentiment, alors que « l'entente cordiale supprime toute contrainte entre l'Angleterre et la France, et que l'exposition franco-britannique affirme au monde entier l'étroitesse de leurs relations et la communauté de leurs intérêts.

Pendant les cérémonies du tricentenaire, la France s'unira de cœur avec le Canada; elle a tenu d'ailleurs à le lui prouver par avance. Plusieurs fêtes franco-canadiennes viennent d'être données récemment à Paris, où divers groupes s'efforcent d'activer le rapprochement intellectuel entre les deux peuples, où la signature définitive du traité de commerce projeté ne saurait plus être qu'une question de jours.

Afin de rendre cette union plus intime encore, peut-être convient-il d'y associer les esprits. Il suffira, pour réveiller les souvenirs, d'évoquer trois noms, ceux de trois hommes qui, dans la vivante apothéose des plaines d'Abraham, fixeront les regards de la foule : Champlain et, avec lui, Jacques Cartier et Montcalm. Pour mieux jalonner les faits, je suivrai l'ordre chronologique.

Jacques Cartier fut un chercheur de mondes, un de ces hardis navigateurs, émules de Colomb, que l'attrait de l'inconnu poussait au large vers l'ouest mystérieux, vers le chemin rêvé de la Chine. Il est « le Découvreur » et l'Histoire, en lui donnant ce nom, a nettement limité son œuvre, elle suffit d'ailleurs à sa célébrité.

Né en 1491 d'une famille aisée de marins, toute sa jeunesse s'écoule, à Saint-Malo, sur les grèves ou sur la mer. A quarante ans, après « avoir bourlingué tant et plus sur la mer océane », il est devenu un maître pilote.

C'est alors que, protégé et soutenu par Philippe de Chabot, grand-amiral de France, il obtient de François I^{er} la permission d'ar-

mer, pour la découverte, des navires battant pavillon du roi. Des quatre voyages qu'il fit, de 1534 à 1543, le premier ne fut qu'une reconnaissance. C'est au cours du second qu'il découvrit le Canada. Dans les deux derniers, Cartier n'est plus que le convoyeur, aller et retour, du sire de Roberval et de « sa bande » dont la tentative de colonisation était condamnée par avance à l'insuccès.

Cartier dès lors ne naviguera plus. Il vivra paisiblement dans la retraite jusqu'à sa mort en 1557. Peut-être même ne soupçonnera-t-il pas la grandeur de sa découverte, dans le secret dépit qu'il éprouve d'avoir vu barrée par les récifs du Saint-Laurent la route au bout de laquelle son imagination plaçait le « Cathay doré », nom qu'on donnait alors à la Chine. Ses compatriotes estimèrent en lui l'heureux et hardi marin qui avait « poussé plus outre que tout autre dans le Nord ». Quant à sa découverte même, elle n'eut pas une extrême valeur à leurs yeux. On aimait en lui le bon Français et le bon chrétien qui avait pris possession de « terres neuves » au nom du roi de France, et y avait implanté la croix. Mais qu'importaient à leurs yeux peu clairvoyants les régions du Saint-Laurent dont on ne pouvait tirer aucun produit immédiat !

Jacques Cartier termina son existence et mourut honoré. Seul le recul du temps lui donna la célébrité.

Jacques Cartier a découvert, Champlain colonise. Il est un colonisateur ; je ne saurais faire de lui un plus bel éloge, aujourd'hui où le développement de notre puissance coloniale ne laisse plus ignorer, en France, les qualités multiples que requiert ce rôle.

Depuis 1543, l'œuvre canadienne était tombée en léthargie. « J'ai hâte, déclare Henri IV, devenu enfin maître de son royaume, de faire parachever la découverte et habitation du Canada. » Le malheur est que le roi, pour ne pas grever les finances publiques, eut recours au système des compagnies privilégiées. C'était permettre aux intérêts particuliers de primer l'intérêt général. Aussi de 1598 à 1603 se produisit-il une série d'échecs jusqu'au jour où Champlain parut.

Né à Brouage en Saintonge, vers 1570, Samuel Champlain possédait un passé. Fils d'un officier de marine, ayant servi lui-même et sur terre et sur mer, apprécié par le roi dont il recevait une pension, il était déjà un « meneur d'hommes » et un navigateur expérimenté.

Il fit, en 1603, une première et courte reconnaissance du Saint-Laurent. Le 3 juillet 1608 il fonda Québec et, avec une poignée d'hommes, y construisait la fameuse « Habitation », le berceau de la puissance canadienne.

Dès sa prise de contact avec le Canada, Champlain a pressenti son avenir et reconnu la fertilité de son sol. « Si ces terres étaient cultivées, s'écrie-t-il, elles seraient bonnes comme les nôtres ! »

Dès lors il a son but. Sa vie ne sera plus qu'un perpétuel va-et-vient entre la colonie et la France. Ici, il devra tout créer et gagner à sa cause une population sauvage ; là, il lui faudra déjouer mille intrigues et rallier toutes les bonnes volontés. Tour à tour explorateur, ingénieur, géographe, agriculteur, soldat, commerçant, médecin, diplomate, écrivain, il

saura trouver dans son bon sens et son expérience des ressources infinies.

Sans cesse la Compagnie du Canada change de maître, Champlain en demeure toujours le cerveau et le bras.

Enfin il rencontre en Richelieu l'homme d'Etat capable de s'intéresser pleinement à son œuvre. Le cardinal vient de créer en 1527 la « Compagnie des Cent Associés » qu'il dirigera personnellement et a remis à Champlain ses pleins pouvoirs. Mais ce n'est qu'en 1633 que ce dernier pourra se dépenser tout entier à son œuvre, alors que Québec, tombé momentanément aux mains des Anglais, sera enfin rendu à la France.

Dès lors la face des choses change ; Richelieu, édifié par les relations de Champlain seconde efficacement son action. Champlain se multiplie. En deux ans il aura reconstruit et agrandi l'« Habitation » brûlée par les Anglais, créé le Fort-Richelieu et Trois-Rivières, produit un premier mouvement d'émigration entre les côtes françaises et le Canada. Enfin, points à mettre en lumière, — car Champlain est, lui aussi, un catholique fervent, — il a construit à Québec une chapelle ; des missionnaires sont dans le pays et projettent la création d'un collège.

Lorsque le fondateur du Canada succomba à la tâche le 25 décembre 1635, pleuré par la colonie comme un père, Québec avait pris son essor définitif.

M. Salone, dont l'opinion fait autorité, dans son livre *la Colonisation de la Nouvelle-France*, a dit de Champlain : « A l'origine de tous les établissements des Européens, il y a toujours plusieurs héros entre lesquels l'histoire a mission de répartir la gloire. Un seul homme ne peut jamais suffire à l'exploration, à la conquête, à la mise en train de la colonisation, Champlain a assumé la triple tâche... »

Il n'est rien à ajouter à pareil éloge.

Le marquis de Montcalm est un soldat dans la force du terme. Né en 1712, dans son château de Candiac, près de Nîmes, il appartient à une lignée de braves. De tout temps on a pu dire : « La guerre fut le tombeau des Montcalm. »

En 1756, alors qu'il possède déjà de longs et beaux états de service, la confiance de d'Argenson l'appelle au commandement des troupes de la Nouvelle-France. Le ministre, dit Charles de Bonnechose, « avait deviné en lui un des rares officiers qui à cette époque se portaient encore vers le grand » !

Montcalm est un homme probe. Son esprit est avisé, il a la culture d'un gentilhomme du dix-huitième siècle ; sa parole est entraînant. Son courage est bouillant. S'il a de l'ambition, de l'amour-propre, l'un et l'autre s'appuient sur une science et une expérience consommées dans l'art de la guerre.

Ces derniers dons trouveront leur emploi immédiat dans les conditions déplorables où il prend son commandement. Il est à 1.500 lieues de la France, dans un pays que la faiblesse de Louis XV laisse dans un abandon chaque jour plus accentué ; il a sous ses ordres un squelette d'armée.

Jusqu'en 1758, époque où il sait qu'il n'obtiendra pas son rappel en France sollicité à plusieurs reprises, Montcalm a été un courageux et habile soldat, se battant par métier, forçant le succès par son énergie.

Mais dès qu'il a compris que sa vie est liée à celle de la colonie à son déclin, qu'il est condamné à se sacrifier pour elle, le dévouement, l'abnégation dont il fait preuve le haussent vers l'héroïsme que la mort va lui faire atteindre.

Ce fut le 12 septembre 1759 qu'eut lieu la sanglante bataille d'Abraham. Montcalm, défait pour la première fois, y reçut un coup mortel. Le glorieux vaincu expirait le soir même stoïquement, uni dans la mort à son vainqueur, le général Wolfe, tombé également au champ d'honneur.

Lorsque Montcalm, ramené à Québec, eut demandé au chirurgien le temps qui lui restait à vivre : « Quelques heures » lui fut-il répondu. — « Tant mieux, dit le soldat, je ne verrai pas les Anglais dans Québec ! »

Grâce à la mort héroïque de Montcalm (et à un dernier et fugitif succès remporté par son successeur Lévis), un rayon de gloire éclaira la retraite définitive de l'armée française au Canada.

Tels furent les trois hommes dont les trois noms resteront indissolublement liés à l'histoire de l'épopée canadienne. Il y en eut d'autres, et beaucoup, que je ne puis, à mon grand regret, faire entrer dans le cadre réduit de cet article.

Je dirai, en guise de conclusion, que des trois Français que je viens de dépeindre à larges touches, l'un fut surtout grand par son audace et sa ténacité : Jacques Cartier, le marin ; l'autre par ses victoires et son dévouement jusque dans la mort : Montcalm, le soldat. Entre eux se dresse la haute figure de Champlain, que son esprit et son âme rendirent grand en toutes choses.

ERIC ARBOL.

VIENT DE PARAITRE L'Album général de la Manufacture Française d'Armes et Cycles de St-Etienne. Cet Album qui comprend 1.400 pages, 20.000 gravures, un grand nombre de planches en couleurs, contient une foule de renseignements utiles aux *Chasseurs, Pêcheurs, Cyclistes, Touristes, Sportsmen*, etc., la description de toutes les nouveautés en *Armes, Cycles, Accessoires de Chasse, de Vélocipédie, Articles de Pêche, de Voyage, de Sport, de Photographie*, etc. Envoi franco contre 30 centimes.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST ET DE BRIGHTON

Exposition Franco-Britannique

A LONDRES

(Mai à Octobre 1908)

Billets à prix très réduits

Délivrés de Paris à Londres (par Rouen, Dieppe et Newhaven)

PENDANT LA DURÉE DE L'EXPOSITION

Billets d'aller et retour

Délivrés les Samedis et Dimanches de chaque semaine.

DE PARIS-SAINT-LAZARE A LONDRES

1^{re} classe 37 fr. 50 ; 2^e classe 28 fr. 10 ; 3^e classe 21 fr. 25.

Aller : Départ le samedi ou le dimanche de la Gare Saint-Lazare par le service de nuit, à 9 h. 20 soir.

Arrivée à Londres : London Bridge, Victoria (Cie de Brighton, le dimanche ou le lundi à 7 h. 30 matin.

Retour : Départ le dimanche ou le lundi de Londres : London-Bridge, Victoria (Cie de Brighton), par le service de nuit à 8 h. 45 soir. Arrivée à Paris-Saint-Lazare à 6 h. 30 matin.

Ces billets ne donnent droit à aucun enregistrement de bagages et ne peuvent être prolongés, ni supplémentés.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire*.
J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président*.
J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président*.
Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^o, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.
A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.
De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.
J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

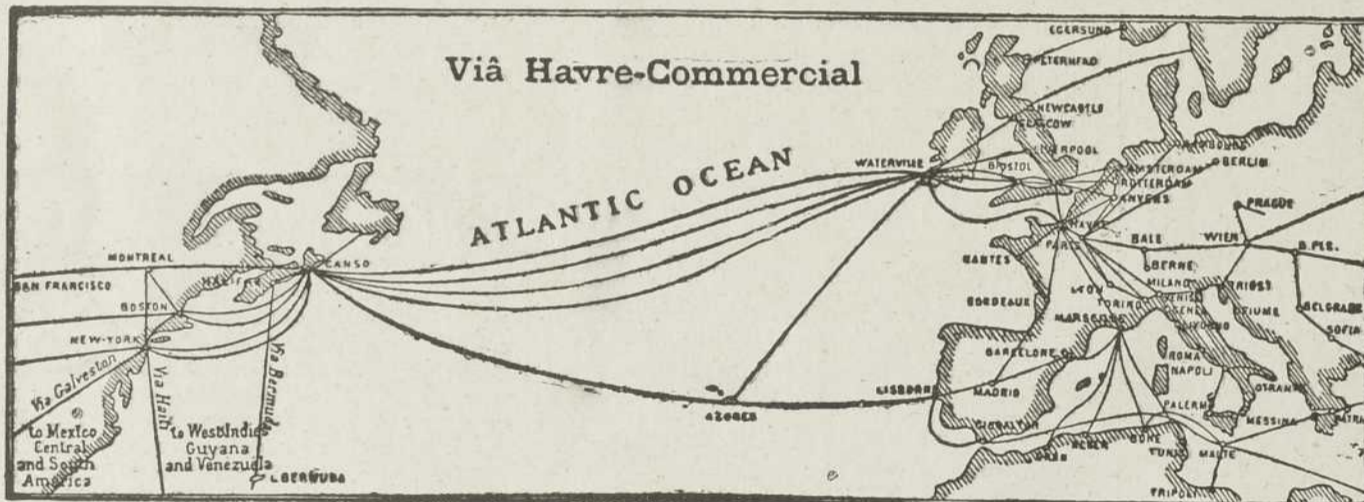
MM. A. Desjardins (Montréal).
J. Ovide Gravel (Montréal).
Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.

SECRETAIRE DU COMITÉ DE PARIS

M. Paul Morel.



LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2°).
 RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2°).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK
 Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

FILS DIRECTS
 Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS
 Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central.

FILS DIRECTS
 De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

À défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée **Via Commercial**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
 SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
 SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence
 Succursale Opéra : 1, Rue Halévy. } à Paris.
 SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)

DEPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 23 mois 2 o/o; de 2 ans à 35 mois 2 1/2 o/o; de 3 à 5 ans 3 1/2 o/o net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Étranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Étrangers; — MISE EN RÈGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 601 agences en Province; 2 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St-Sébastien (Espagne)); correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
 BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ÉTAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHES RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les marchés locaux et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la pâte à papier (pulpe), d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titannique, chromique et magnétique), la plombagine, le mica, l'amiante, le granit de tout genre, le kaolin, le pétrole, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 40, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE

SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris
14 Bureaux de banlieue
144 Agences en province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS



GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois, 2 o/o ; de 1 an à 3 ans, 3 o/o.
Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL d'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres, via Rouen, Dieppe et Newhaven par la gare Saint-Lazare

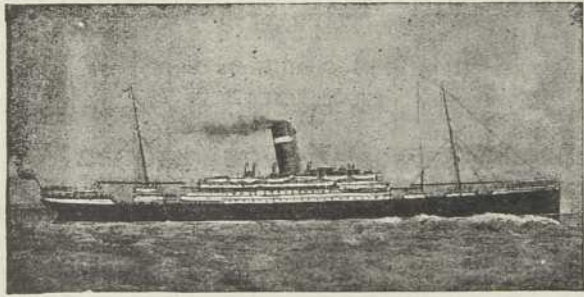
Services rapides de jour et de nuit

Tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année, trajet de jour en 8 h. 1/2 (1^{re} et 2^e classe seulement).

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1^{re} classe 48 fr. 25, 2^e classe 35 fr., 3^e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1^{re} classe 82 fr. 75, 2^e classe 58 fr. 75, 3^e classe 41 fr. 50.



Ligne Franco-Canadienne "ALLAN"

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

SERVICE du HAVRE sans escale pour Québec et Montréal

<i>Sicilian</i>	8 Août.	<i>Corinthian</i>	3 Octobre.
<i>Corinthian</i>	22 —	<i>Parisian</i>	17 —
<i>Parisian</i>	5 Sept.	<i>Sicilian</i>	31 —
<i>Sicilian</i>	19 —		

PRIX DE PASSAGE

DEUXIÈME CLASSE : Fr. 225, 250 et au-dessus
Enfants de 1 à 12 ans, moitié prix. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE : Fr. 140 pour Québec
Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 70. Nourrissons, Fr. 12.50

PARIS au HAVRE: 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, 11.35. Emigrants, 8.50

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

BAGAGES EN FRANCHISE : 150 kilos par adulte.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÈRE et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

<i>Corsican</i>	6	Août	1908
<i>Virginian</i>	14	—	—
<i>Tunisian</i>	20	—	—
<i>Victorian</i>	28	—	—
<i>Corsican</i>	3	Septembre	—
<i>Virginian</i>	11	—	—
<i>Tunisian</i>	17	—	—
<i>Victorian</i>	25	—	—

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 390 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe, Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 262 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville et 10, rue Auber, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT LIMITED, 47, rue Cambon, PARIS (près la Madeleine)

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION ET DU CANADIAN PACIFIC Ry SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

6	Août	<i>Ottawa.</i>
7	—	<i>Empress of Ireland.</i>
12	—	<i>Lake Champlain.</i>
13	—	<i>Kensington.</i>
14	—	<i>Virginian.</i>
20	—	<i>Canada.</i>
21	—	<i>Empress of Britain.</i>
26	—	<i>Lake Erie.</i>
27	—	<i>Southwark.</i>

PRIX de LIVERPOOL à HALIFAX ou St-JOHN :

1^{re} Classe : Depuis 365 francs.
2^e Classe : Depuis 223 francs, de Londres.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Hâvre-New-York.
Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.
Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.
American Line, Cherbourg-New-York.
American Line, Liverpool-Philadelphie.
Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.
North German Lloyd, Cherbourg-New-York.
Leyland Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN "ALLAN"

du HAVRE à ALIFAX

Départs tous les huit jours, le Samedi.

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Québec ou Montréal.

3^{me} Classe : 140 fr. — — —

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PERON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français
61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE